



OPEN TIMBER
PORTAL



PROMOUVOIR LE BOIS LEGAL GRACE A UN MEILLEUR ACCES A L'INFORMATION

L'Open Timber Portal est une plateforme web indépendante qui promeut le respect de la légalité dans la production et le commerce du bois, en compilant des informations provenant de l'administration, du secteur privé et des Observateurs Indépendants des Forêts (OIF) sur la conformité du secteur forestier dans les pays producteurs.

L'Open Timber Portal (OTP) vise à apporter la transparence dans les opérations forestières. L'OTP rend publiques des informations auparavant inaccessibles sur les pratiques de gestion sur le terrain et sur le respect des exigences en matière de légalité du bois. Le portail compile des informations provenant de trois sources différentes : les limites officielles des concessions et la liste des exploitants forestiers enregistrés provenant de l'administration chargée des forêts ; les documents mis en ligne volontairement par les exploitants pour démontrer leur conformité avec les exigences légales ; et les observations faites par les observateurs indépendants des Forêts. L'Open Timber Portal a été conçu par le World Resources Institute (WRI) en collaboration avec des organismes gouvernementaux, des représentants du secteur privé ainsi qu'un certain nombre d'organisations locales de la société civile. L'OTP sera déployé dans un premier temps dans le bassin du Congo avant d'être étendu progressivement à d'autres pays producteurs pertinents.

POURQUOI L'OTP EST-IL NECESSAIRE ?

De meilleures informations pour de meilleurs approvisionnements. Les consommateurs et importateurs de bois s'intéressent de plus en plus aux preuves de légalité et de durabilité des chaînes d'approvisionnement. Pourtant, en dehors de la certification forestière peu d'informations existent sur les performances relatives des producteurs. Cela provoque une concurrence déloyale envers les plus vertueux et conduit à une méfiance des consommateurs à l'égard des bois tropicaux.

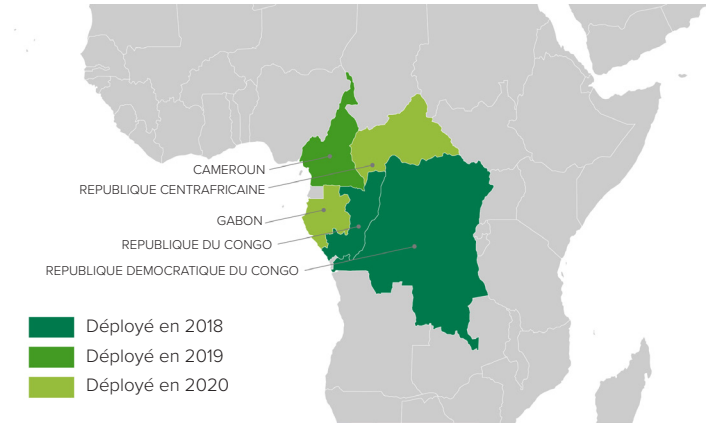
Mettre les producteurs sur un pied d'égalité. L'OTP permet d'évaluer la performance des producteurs selon une liste de documents standard créant une différenciation sur le marché, complémentaire de la certification. Il facilite l'accès des producteurs au marché et restaure la confiance des consommateurs via la mise en ligne volontaire par les producteurs de documents de légalité.

De nombreuses initiatives sans coordination. De nombreuses initiatives nationales et internationales pour améliorer la légalité et la durabilité du secteur forestier ont proliféré ces 15 dernières années. L'absence de centralisation des informations sur les producteurs est un frein à l'efficacité de ces initiatives et engendre des difficultés pour les producteurs et les importateurs. L'OTP palliera à cela en centralisant les informations sur les producteurs de bois.

La nécessaire mise en œuvre des initiatives sur la légalité. Le cadre législatif a évolué ces dernières années avec l'émergence d'obligations de diligence raisonnée pour les importateurs. La mise en œuvre reste néanmoins laborieuse, faute d'accès aux informations nécessaires. L'OTP vise à améliorer la mise en œuvre des politiques en matière de commerce du bois telles que la loi sud-coréenne sur l'utilisation durable des espèces de bois, la loi japonaise sur le bois propre, la réglementation australienne « Australian Illegal Logging Prohibition Act », le RBUE en Europe et le Lacey Act aux Etats-Unis.

OU L'OTP SERA-T-IL DEPLOYE ?

La structure de l'OTP a été pensée pour s'adapter à tout pays exportateur de bois. Le portail sera déployé dans un premier temps dans le Bassin du Congo avant d'être étendu à d'autres régions en fonction des ressources et des opportunités.



QUI UTILISERA L'OTP ET POURQUOI ?

Les producteurs de bois soucieux de leur réputation pourront :

- Utiliser un outil unique pour répondre aux multiples demandes de documents de conformité
- Se différencier sur le marché grâce au système de classement de la transparence et bénéficier de la visibilité de l'OTP auprès des importateurs, des autorités compétentes et du public

L'administration dans les pays producteurs pourra :

- Améliorer le suivi et la mise en œuvre des lois forestières
- Positionner leur secteur forestier national auprès des importateurs puisqu'un meilleur accès à l'information aidera à réduire les risques

Les acheteurs de bois tout au long de la chaîne d'approvisionnement pourront :

- Facilement accéder aux informations pour effectuer leur diligence raisonnée
- Facilement comparer leurs fournisseurs aux autres producteurs

Les autorités compétentes dans les pays importateurs pourront :

- Facilement accéder à l'historique de conformité des producteurs
- Effectuer des recherches et cibler leurs actions

Les observateurs indépendants des forêts dans les pays producteurs pourront :

- Améliorer l'efficacité de leur suivi
- Augmenter la visibilité de leur travail et leur impact

Les organisations de la société civile et les ONG pourront :

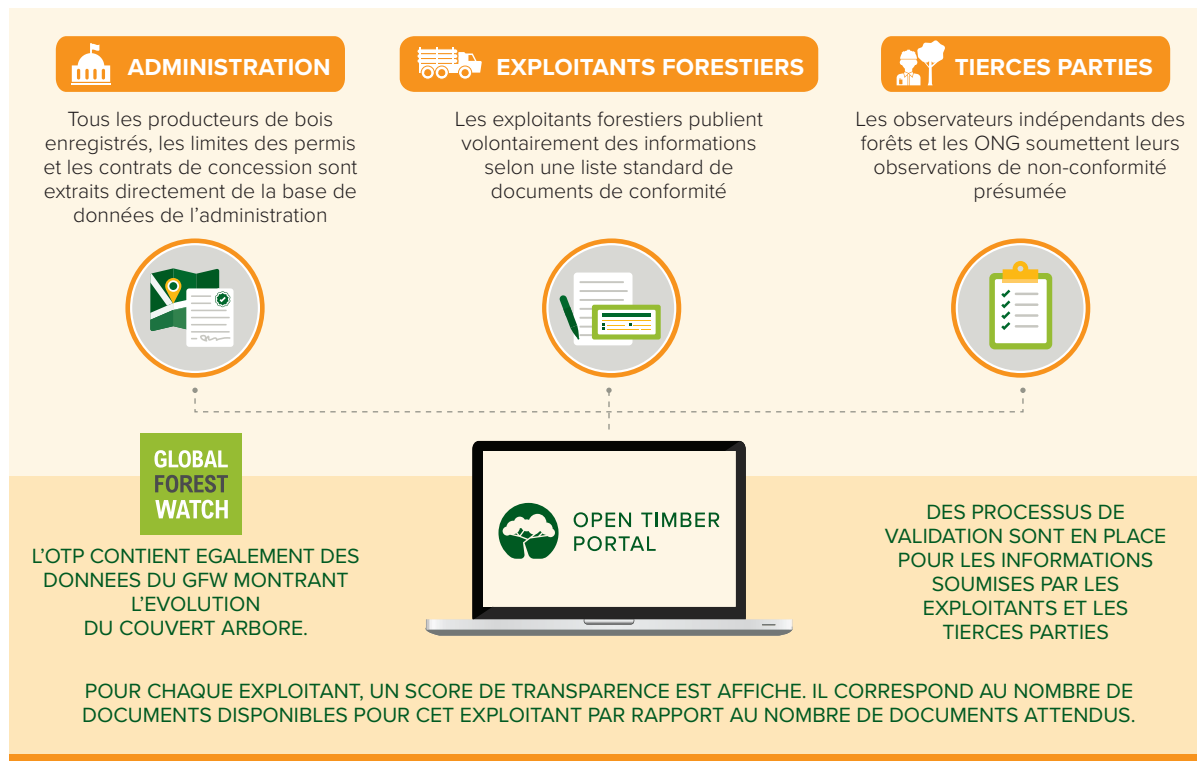
- Mener des campagnes plus efficaces en basant leurs revendications sur des informations fiables et publiquement accessibles

Les bailleurs œuvrant à l'amélioration de la légalité du secteur forestier pourront :

- Suivre plus facilement l'impact des projets qui soutiennent le travail d'observation indépendante des forêts
- Améliorer la coordination entre les projets concernant le secteur forestier

COMMENT L'OTP FONCTIONNE-T-IL ?

L'OTP compile des informations sur l'exploitation forestière provenant de 3 sources :



CONTACT

opentimberportal@wri.org
www.opentimberportal.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

Le développement de l'OTP a été rendu possible grâce au généreux soutien des bailleurs suivants:



NICFI



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE

10 G Street NE, Suite 800
Washington, DC 20002, USA
+1 (202) 729-7600
www.wri.org

Photo de couverture par CIFOR/Flickr



Copyright 2023 World Resources Institute. Document sous licence Creative Commons Attribution 3.0.
Pour accéder à une copie de la licence, se rendre sur <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>